



Examen d'entrée (septembre 2018)

Direction d'orchestre

Contenu de l'épreuve de Master CIM

- 1) Épreuve de mise en loge : harmonisation d'un chant choral à 4 parties et orchestration d'un extrait musical (épreuve sur table d'une durée de 2 heures) ;
- 2) Examen de direction avec un pianiste : lecture et séance de travail de l'œuvre imposée publiée par internet (sur le présent site) et par voie d'affichage 6 semaines avant l'épreuve instrumentale
- 3) Entretien avec le jury, portant en particulier sur le projet d'études

Précisions importantes :

Le jury pourra interrompre le candidat au bout de 10 minutes.

Le candidat doit apporter 3 jeux de toutes les partitions qu'il interprétera ; il les donnera au jury au moment de son passage et les récupérera ensuite.